Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1405

Artikel: Nulle n'est censée ignorer la loi

Autor: Ley, Anne-Marie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-281217

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Encouragement à la promotion des femmes
Notre tour de Suisse des projets subventionnés par Berne continue - voir les numéros de février et de mars

Les Fringantes, boutique de réorientation personnelle
«Fantastique, s'exclame Anne-Marie Bossy, responsable de la boutique Les Fringantes, *d'assister à la transformation à vue d'œil de «mes» collaboratrices. Repliées sur elles-mêmes, doutant de leurs capacités lorsqu'elles débutent, elles ne cessent au fil des semaines de s'épanouir et de faire preuve d'esprit d'initiative».* Ouverte en juillet 1996, à l'initiative de SOS Femmes, service de réinsertion sociale et professionnelle à Genève, la boutique Les Fringantes offre des stages de réinsertion à des femmes faiblement qualifiées, qui espèrent retrouver une activité rémunérée en raison de leurs charges familiales. Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes lui accorde, dans le cadre de la loi fédérale sur l'égalité, un appui en finançant pendant un an le poste de l'accompagnatrice de ces stagiaires, actuellement au nombre de huit. Anne-Marie Bossy souligne que ce stage vise avant tout à donner la possibilité aux femmes qui le suivent de faire le point sur elles-mêmes, en vue de déboucher sur une formation, un travail ou une autre activité. En l'espace de six mois à mi-temps, elles s'initient à la vente, à la gestion d'une boutique, ainsi qu'à l'art de retoucher les vêtements. Mais surtout, après avoir été isolées à la maison, elles réapprennent à vivre en société et à prendre confiance en elles-mêmes. Le plus dur reste néanmoins à accomplir après le stage, note-t-elle, car elles seront obligées de voler de leurs propres ailes, ce qui n'est guère facile en période de pénurie d'emplois.
Les Fringantes, boutique de vêtements de femmes, sur le système du dépôt-vente, 4, rue Vignier, 1205 Genève, Tél. 022/ 328 16 55. Responsable: Anne-Marie Bossy.

Nulle n'est censée ignorer la loi
La Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) ouvre, dès le mois d'avril pendant deux mois, une permanence téléphonique basée sur un numéro d'appel gratuit (0800 827 927). Au bout du fil, des femmes juristes ferrées sur la loi fédérale sur l'égalité. Cette action syndicale, souligne Valérie Buchs, vise à dépister les discriminations au sein des entreprises, à assister les travailleuses qui défendent leurs droits sur le plan professionnel, puisque les syndicats se sont vu reconnaître le droit de représenter les travailleurs lésés dans des actions devant les tribunaux. Ce service de consultation a reçu l'appui financier du Bureau fédéral de l'égalité. La permanence se double d'une campagne de sensibilisation intitulée Nouvelle loi sur l'égalité: davantage de droits et de protection pour les femmes au travail.
Renseignements au CGAS, responsable du programme: Valérie Buchs, Tél. 022/818 03 00.

A l'écoute des femmes
Un des volets importants de l'activité du BIF (Bureau d'information Femmes) à Lausanne, est l'écoute anonyme de femmes qui ont besoin de temps pour pouvoir s'exprimer sur une situation difficile. L'interlocutrice au bout du fil a reçu une formation qui lui permet de débroussailler le problème, d'orienter la personne sur un service équipé pour répondre à sa demande. Ce travail professionnel est du reste reconnu par les services sociaux et les médecins. La subvention accordée au BIF dans le cadre de la loi sur l'égalité, servira à financer la formation des personnes qui se spécialiseront dans l'application de la loi sur l'égalité, dans l'idée de développer des synergies entre les différents groupements directement concernés par elle.
Renseignements: BIF, Christiane Muheim, tél. 021/ 323 33 66 ou 021/ 320 04 04. Maison de la femme, Eglantine 6, 1006 Lausanne.

Women in Business, parade des femmes créatrices d'entreprises
Première suisse à Genève le 4 mars, une soixantaine d'entreprises ont pris part à l'exposition Women in Business (WIB), dont le but principal est de permettre aux participant(e)s de nouer des relations d'affaires. Cette manifestation a été mise sur pied par trois organisations actives dans la Genève internationale: le Career Women's Forum, club fonctionnant sur la base de réseaux, FOCUS, association à but non lucratif de conseil au placement pour les internationaux de Genève, et le Centre américain de Genève qui sert d'agence consulaire des Etats-Unis et de relais avec les autorités genevoises.
Dans les salons de l'hôtel Président Wilson réservés à cette manifestation, des stands présentent, documentation bilingue français-anglais et cartes de visite bien en évidence, des sociétés et organisations établies en Suisse romande. Nombre d'entre elles sont dirigées par des femmes, qui les ont souvent créées elles-mêmes. Le conseil en informatique et le conseil en gestion des ressources humaines donnent la réplique aux galeries d'art, à la mode, aux produits de beauté et à l'horlogerie. Les cours de formation témoignent d'une grande soif d'apprendre, les agences d'assistance aux étrangers arrivant en Suisse côtoient les services de secrétariat professionnel à temps partagé. Que le marché des femmes engagées dans la vie professionnelle avec des responsabilités suscite lui aussi l'intérêt du secteur de la vente, la présence de distributeurs d'automobiles, d'assurances et de fournisseurs de solutions informatiques en est un gage. Une succession de tables rondes sur ce qui motive les femmes à créer leur entreprise, à tenir le coup face à des responsabilités dans la direction, à réussir en affaires a fourni matière à la réflexion générale des participant(e)s accouru(e)s en nombre.

«espresso» célèbre ses 25 ans
Ce mensuel alémanique, qui était, lors de son lancement en 1972, centré sur les joies et peines des secrétaires de direction, est devenu en l'espace de 25 ans le porte-parole des femmes qui font carrière, sous le titre d'«espresso». L'occasion de dresser un bilan sur les mutations professionnelles des femmes, tant sur le plan économique que politique ou social, dans son numéro du jubilé, fort d'une centaine de pages illustrées. S'y côtoient des portraits de femmes qui occupent des positions importantes, des informations sur la formation et la promotion professionnelles, des libres opinions de parlementaires fédérales, avec un zeste de mode et de «wellness». Les publicitaires ne s'y sont pas trompés: ce nouveau marché des femmes engagées dans la vie professionnelle est alléchant.

Une page signée
Anne-Marie Ley

UNIVERSITE DE LAUSANNE
UNIL

La Faculté de Médecine de l'Université de Lausanne met au concours le poste de

maître d'enseignement et de recherche à l'Institut de Physiologie

Le cahier des charges comprend l'organisation des travaux pratiques de physiologie destinés aux étudiants en médecine et en sciences, et une participation aux travaux de recherche dans le domaine du métabolisme et des neurosciences.

La mise au concours est ouverte jusqu'au **1er mai 1997.**

Les personnes intéressées peuvent obtenir un dossier de candidature et le cahier des charges de ce poste auprès du Professeur Bernard C. Rossier, Doyen de la Faculté de Médecine, Rue du Bugnon 21, CH - 1005 Lausanne.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.